



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire 2 du 24 janvier 2024 à 19h05, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Monsieur Laurent Fortin | Maire |
| Monsieur Michael Simard | Conseiller Siège 1 |
| Monsieur Michel Houde | Conseiller Siège 2 |
| Monsieur Marc Lacroix | Conseiller Siège 3 |
| Monsieur Gérard Lacaille | Conseiller Siège 4 |
| Monsieur Paul Dénomme | Conseiller Siège 5 |
| Madame Marielle Cousineau Fortin | Conseillère Siège 6 |

Sont aussi présentes :

Madame Monique Mercier, directrice générale par intérim
Madame Patricia Larivière, directrice générale adjointe par intérim

PROJET D'ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

0.1 Adoption de l'ordre du jour

100 Administration générale

- 1.1 Avis de motion du règlement no 2024-104 décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2024
 - 1.1.1 Projet de règlement décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2024
- 1.2 Entente de coopération intermunicipale – Entretien pédestre – Signataires
- 1.3 Responsable des services électroniques – Revenu Québec

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2024-01-021

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire 2 du Conseil de ce 24 janvier 2024 soit ouverte à 19h05.

ADOPTÉE



2024-01-022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire 2 du 24 janvier 2024 soit adopté tel que déposé par la directrice générale par intérim, Madame Monique Mercier.

ADOPTÉE

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Michel Houde, voulant que le règlement n° 2024-104 « *Règlement décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2024* » a été déposé auprès des membres du Conseil pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le présent règlement concerne l'adoption des taux de taxation, taxes de service et autres tarifs pour les services municipaux pour l'année 2024.

Le projet de règlement a été remis à tous les membres du conseil, lors du dépôt de l'avis de motion, ce dernier sera dispensé de lecture lors de son adoption.

2024-01-023

ENTENTE DE COOPÉRATION INTERMUNICIPALE – ENTRETIEN PÉDESTRE – SIGNATURES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité et a pris connaissance de l'entente intermunicipale d'entretien des sentiers pédestres, et de faire la demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet se déroulera sur deux ans, soit pendant l'exercice 2022-2023 et l'exercice 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

QUE le Conseil de la municipalité de Blue Sea s'engage à se joindre et participer au projet de Coopération intermunicipale d'entretien des sentiers pédestres;

QUE le Conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le Conseil nomme la Municipalité de Denholm représentante responsable du projet;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE le maire, Monsieur Laurent Fortin et la directrice générale par intérim, Madame Monique Mercier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE

2024-01-024

RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUE – REVENU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit s'inscrire à Revenu Québec, à ClicSEQUR – Entreprise et à Mon dossier entreprise suite aux modifications à la direction générale;

CONSIDÉRANT QU' une personne de la direction générale doit être nommée pour remplir les rôles et responsabilités du responsable des services électronique avec Revenu Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Michael Simard et unanimement résolu :

D'INSCRIRE la Municipalité aux fichiers de Revenu Québec;

D'INSCRIRE la Municipalité aux services de ClicSEQUR – Entreprise;

D'INSCRIRE la Municipalité à Mon dossier pour les entreprises de Revenu Québec et, généralement, faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

DE REMPLIR les rôles et responsabilités du responsable des services électronique décrit dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

DE CONSULTER le dossier de la Municipalité et agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (téléphone, en personne, par la poste et l'entremise des services en ligne);

DE NOMMER Madame Monique Mercier, directrice générale par intérim, à titre de responsable des services électronique de Revenu Québec.

QUE Monsieur le Maire Laurent Fortin soit le signataire de cette résolution pour la Municipalité de Blue Sea.

ADOPTÉE

Période de questions



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2024-01-025
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire 2 du Conseil de ce 24 janvier 2024, soit close à 19h15.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Monique Mercier
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Madame Monique Mercier, directrice générale par intérim de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2024.

Monique Mercier
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim